

Terrien

interjurassien



La continuité du projet
Agritouristique Marguerite (PDR)
est assurée

Bulletin régional d'information du monde rural



AGRIJURA 
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE



La continuité du projet Agritouristique Marguerite (PDR) est assurée



Magali Ackermann : quels sont les apports pour la région ?

Collaboratrice FAER
cheffe de projet « PDR Marguerite »

magali.ackermann@frijj.ch

Le projet Marguerite est maintenant terminé après 8 années de mise en œuvre, quel est l'historique ?

Tout a commencé en 2007 à travers l'organisation d'un forum de l'agritourisme, organisé par la FRI. Cet événement a rassemblé les principaux acteurs de la branche, qui se sont clairement positionnés pour le développement de l'agritourisme. Suite à cette rencontre, un concept d'agritourisme a été rédigé en 2009 et l'association « Beju tourisme rural » a été fondée en 2010. C'est en 2011 que la première esquisse du projet Marguerite a été déposée, pour finalement aboutir à la mise en œuvre en 2016.

Quels apports concrets pour la région JU JB ?

- 5 nouvelles infrastructures agritouristiques en mains de familles paysannes, dont un site agritouristique d'envergure nationale qui abrite le Musée suisse des fruits et de la distillation à Porrentruy
- 9 réseaux équestres balisés dans le Jura et le Jura bernois, soit un total de 1'500 km
- 2 associations équestres qui gèrent et entretiennent ces réseaux
- 1 coordination de l'agritourisme au niveau régional.

Quelles sont concrètement les nouvelles infrastructures ?

<u>Marcel Bühler</u> Métairie Bois-Raiguel, Courtelary	5 chambres d'hôtes Structures d'accueil et de travail
<u>Famille Josué Cuenin</u> Gîte rural La Pâturatte, Epauvillers	3 appartements de vacances avec boxes
<u>Famille Martial Lachat</u> Gîte rural de Courcelon	Locaux de transformation, stockage et ventes
<u>Alain Perret</u> Ô Vergers d'Ajoie, Porrentruy	Espace musée, événements et vente
<u>Famille David Protti</u> Gîte L'hôtat di loup, Courtedoux	Chambres d'hôtes, paddock et salle d'accueil

Quelle suite donner après le projet PDR ?

Les investisseurs vont exploiter leurs gîtes et installations. Les associations équestres se chargeront d'entretenir les 1'500 km de parcours équestres. La FRI continuera d'assurer le suivi dans le cadre du groupe agritouristique, en collaboration avec les associations membres (JuraTourisme, BEJU Tourisme rural, Les chemins du Bio et les associations équestres concernées).

C'est quoi un PDR ?

Les PDR sont des projets de développement régionaux soutenus financièrement par la confédération et les cantons. Ils visent à promouvoir la création de valeur ajoutée dans l'agriculture et à renforcer la collaboration régionale, en intégrant des mesures coordonnées entre divers acteurs locaux pour exploiter le potentiel de la région et améliorer les revenus agricoles.

Ces infrastructures volent ainsi de leurs propres ailes et durablement. Les investissements consentis serviront à long terme de piliers économiques, qui amèneront des revenus agricoles dans plusieurs dizaines d'exploitations. Les PDR sont une mesure fédérale importante. Ce sont de gros bateaux à piloter, qui nécessitent de créer des associations de producteurs impliqués. Mais ils permettent des investissements individuels chez les agriculteurs soutenus à environ 30 % de subventions, ce qui est très appréciable. Lorsque les investissements sont collectifs (magasins, machines en commun, démarches marketing), le soutien monte à 66 %.

Le retour des présidents des PDR :



Pierre Schaller, président PDR Marguerite (2016 – 2023) : « Le projet nous a permis de rassembler les investisseurs intéressés à l'agritourisme, sur le Jura bernois et le Jura. Puis de bâtir avec eux de bons business-plans et chercher à financer les mesures individuelles (par exemple un gîte rural) ou collectives (un réseau équestre à disposition de tous et sûrement le plus grand au monde avec ses 1'500 km). Il permet ensuite à long terme de vendre des produits et services par les familles paysannes ».



Christophe Eggenschwiler, président PDR Créalait (2021-2026). « Nous avons pu rénover ou créer plusieurs fromageries dans le canton du Jura, dans le but de rompre avec ce bas taux de 28% du lait transformé. Avec ces outils et des mesures marketing importantes, des revenus agricoles se feront à long terme. Avec l'appui des producteurs, nous avons contribué à mettre en place plusieurs magasins à Delémont (Minimarché), Mervelier (Le P'tit mag), Develier (Petit Marché) et bientôt le profond développement du centre régional « Kilomètre zéro » à Courtételle ».



Bernard Leuenberger, président du PDR « Produire & Manger local » (2025 – 2030) : « Pour le Jura bernois, nous allons mettre en place des structures de transformation des produits agricoles, promouvoir la marque Grand Chasseral au service des producteurs, mettre en place un réseau de points de vente par des cabanons de vente modernes sur plusieurs fermes du Jura bernois ou encore une unité d'abattage des volailles régionales ».

■ Propos recueillis par Olivier Boillat



AGRIJURA 
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Agrijura

EDITO



François Monin

La biodiversité ne s'arrête pas à la frontière

Mercredi 19 juin, le Conseil fédéral publiait l'évaluation de quatre instruments de politique agricole et régionale et deux du domaine forestier. Leur impact sur la biodiversité était au centre de l'analyse. Si leurs effets sont tantôt positifs, tantôt neutres, une mesure est pointée du doigt : la protection à la frontière.

Selon les auteurs, les taxes à l'importation pour les denrées alimentaires exerceraient une influence sur la biodiversité en augmentant l'intensité en Suisse. Du ressort de La Palice, cette conséquence est le but premier de la protection douanière. En effet, l'objectif est de protéger les producteurs indigènes face aux importations à vil prix, avec lesquelles la production primaire suisse ne peut être concurrentielle. En d'autres termes, ouvrir nos frontières pour le secteur primaire ferait disparaître tout ou partie de l'agriculture de notre pays. La surface agricole utile exploitée pour nous nourrir diminuerait. Les terres laissées en friche et redonnées à la nature seraient en augmentation.

Au-delà des aspects de protection sociale de nos structures ou de nos revenus agricoles, la défense de nos intérêts à l'entrée du pays soutient notre sécurité alimentaire. Elle évite l'utilisation de surfaces exploitées pour nous à l'étranger, réduisant la pression sur la biodiversité et évitant d'autres nuisances à l'instar du transport des marchandises. Mieux, elle maintient un paysage ouvert. Elle engendre une exploitation adaptée aux capacités régionales. A l'instar des haies, des pâturages boisés ou des surfaces extensives, elle maintient toute une diversité de milieux qui n'existerait plus sans production alimentaire.

Ces prochains mois, la biodiversité sera au centre des discussions pour le secteur agricole. La campagne effective contre l'initiative éponyme fut lancée début juin. Elle est une occasion unique d'expliquer les réalités de notre agriculture locale, indigène. Le Jura n'a pas à se cacher tant l'engagement des familles paysannes fut exemplaire en faveur de la biodiversité, composante essentielle de notre production alimentaire. Un chiffre le résume. Si le minimum légal de SPB est fixé à 7%, nos paysannes et paysans exploitent près de 20% de la surface agricole utile par l'une ou l'autre des mesures existantes. Alors que les révoltes agricoles européennes du début d'année s'offusquaient de la mise sous protection de 4% des leurs surfaces, notre agriculture indigène offre déjà des prestations bien au-delà. Maintenir une production de qualité, diversifiée et influencées par le cadre légal suisse reste la meilleure façon de répondre localement à une problématique globale.

■ François Monin, directeur Agrijura



Ristourne des carburants

Les ristournes des carburants étaient au cœur des protestations chez nos voisins. En Suisse, encore passablement d'exploitations ne font pas valoir leur droit à la ristourne sur les carburants, alors que les montants peuvent être importants. Les exploitations qui ont perçu la ristourne l'année précédente, versée début décembre, reçoivent automatiquement un formulaire, uniquement par poste. Elles doivent le contrôler, le signer et le renvoyer. **Le délai est fixé au 30 juin 2024**

Pour pouvoir bénéficier de la ristourne, le délai de retour du formulaire à l'OFDF est fixé au 30 juin 2024 (renvoi du formulaire par courrier A conseillé). Si l'exploitant-e a changé, l'ancien-ne exploitant-e doit transmettre le formulaire au nouvel exploitant, qui peut alors indiquer ses nouvelles coordonnées. Les exploitations qui n'ont pas perçu de ristourne l'année précédente n'ont pas reçu de formulaire. Elles peuvent cependant simplement s'annoncer auprès de l'OFDF. Pour cela, elles doivent s'adresser par mail mla@bazg.admin.ch, en demandant un formulaire pour percevoir la ristourne, en indiquant simplement leur adresse précise, ou alors elles peuvent téléphoner au 058 462 65 47. La demande pour la ristourne sur les carburants est une démarche très simple et rapide. Il serait dommage de ne pas en faire la demande et de ne pas en bénéficier.

3.5% de SPB sur les terres ouvertes

Après le Conseil national, **le conseil des Etats souhaite aussi retirer l'obligation de réserver 3.5% des terres ouvertes aux SPB**. Il souhaite réserver ces terres productives à la production de denrées alimentaires. Un bras de fer commencé en 2022 suite à la publication des ordonnances liées à la trajectoire de réduction se termine enfin. Il est dès lors important de poursuivre sur la ligne directrice claire, donnée depuis plusieurs années. **La promotion de la biodiversité dans l'agriculture passe par une amélioration constante de la qualité et non de la quantité**. Les outils de la politique agricole existent et sont suffisants pour atteindre les objectifs que se fixent le Conseil fédéral. Pour rappel, les SPB couvrent 20% de la SAU jurassienne, alors que le minimum légal est lui fixé à 7%. Le niveau de qualité est également élevé avec près de 45% des SPB en qualité II, contre un objectif de 40% fixé dans la dernière politique agricole. Au centre d'une lettre ouverte munie de 900 signatures adressée aux élus fédéraux et au Conseil fédéral, l'obligation des 3.5% devrait ainsi être enterrée définitivement !

Sortie annuelle d'Agrijura

Le comité de la section Clos du Doubs organise cette année la sortie annuelle **jeudi 28 novembre 2024**. Cette sortie sera ouverte à tous les membres d'Agrijura de toutes les régions et se fera en car, pour se rendre à la **foire AGRAMA** à Berne. Les horaires de la journée et les modalités d'inscriptions vous parviendront ultérieurement.



Soirée JA sur les cultures spéciales



Les jeunes agriculteurs, en collaboration avec l'Agrocentre à Courtételle, ont organisé une soirée sur le thème des cultures spéciales dans le Jura lundi 10 juin dernier. Les membres présents ont pu découvrir une multitude de graines de cultures spéciales, les processus de triage et les défis, le contexte politique et le marché. Ces cultures souvent méconnues ont parfois des propriétés agronomique ou alimentaires intéressantes, mais leur commercialisation à grande échelle reste pour l'instant marginale. Différents essais de cultures sont désormais menés par l'Agrocentre.

Initiative biodiversité

La pré-campagne contre l'initiative biodiversité est lancée. **L'initiative sera soumise au peuple le 22 septembre 2024.** Le texte prévoit de réserver davantage de surfaces à la biodiversité. Alors que **l'agriculture jurassienne alloue 19,8% de sa**

SAU aux surfaces de promotion de la biodiversité (dont 41,3% de cette surface en qualité II), les familles paysannes jurassiennes ont décidé, lors de la dernière assemblée générale d'Agrijura, de rejeter le texte. En effet, **une expansion aveugle de surfaces au détriment de la production alimentaire est irréfléchie.** Des drapeaux de campagne (image) et des autocollants sont désormais disponibles gratuitement dans nos locaux d'Agrijura. **Ils peuvent être affichés dès à présent sur les façades des bâtiments** aux endroits bien visibles. Il est aussi possible de les réserver via ce lien et de venir les chercher lors des marchés de bétail <https://forms.gle/iRXxNkFXrByUsVQg>.



■ François Monin et Marc Kury, Agrijura



Chambre d'agriculture du Jura bernois

Infos

Assemblée générale de la CAJB

A vos agendas ! La prochaine assemblée générale aura lieu le **14 mars 2025**. Les détails suivront en temps voulu.

Initiative biodiversité

La campagne contre l'initiative extrême pour la biodiversité a débuté le 13 juin dernier. Des autocollants, que vous pouvez apposer sur vos véhicules, ainsi que des drapeaux, sont disponibles au secrétariat. Nous vous encourageons vivement à les utiliser pour manifester votre opposition à cette initiative. Votre participation est essentielle au succès de cette campagne. Un grand merci d'avance de votre soutien !

Journée Terres vivantes du 10 septembre 2024

À l'occasion de cette journée, nous avons créé un dossier de sponsoring. Nous avons contacté divers secteurs (garages agricoles, assurances, entreprises agricoles) pour leur proposer de tenir un stand ou d'afficher leur bannière publicitaire. Il se peut que certains contacts nous aient échappé ou que vous souhaitiez participer d'une manière ou d'une autre. Dans ce cas, n'hésitez pas à nous envoyer un e-mail à info@cajb.ch, et nous vous enverrons le dossier avec plaisir.

■ Daniela Allemann-Gerber, secrétaire générale CAJB

Fondation Rurale Interjurassienne Accueil et service téléphonique durant la période estivale

Les collaboratrices et collaborateurs de la FRI profiteront de la période estivale pour prendre une partie de leurs vacances.

Nous vous informons que notre secrétariat sera ouvert :

- **Du lundi 8 juillet au vendredi 16 août 2024, 09h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00**
- **Fermé du 29 juillet - 2 août 2024.**

Vous pouvez également nous laisser un courriel à l'adresse info@frij.ch.
Nous nous ferons un plaisir de vous satisfaire.

Nous vous remercions de votre bienveillance pour les quelques « infidélités » que nous pourrions commettre durant cette période de relâche et vous souhaitons également de pouvoir vous accorder un peu de détente.

Nous vous souhaitons un très bel été.

■ Fondation Rurale Interjurassienne

Fiduciaire FRI Accueil et service téléphonique durant la période estivale

Fiduciaire



COURTEMELON

Durant la période estivale, notre fiduciaire fonctionnera avec un effectif réduit et adaptera ses horaires selon les informations suivantes :

- **Fermeture du bureau du lundi 22 juillet - vendredi 2 août 2024.**

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le secrétariat central de la FRI au 032 545 56 00.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons d'ores et déjà un très bel été agrémenté d'agréables moments avec vos proches.

■ L'équipe Fiduciaire FRI

Brevet fédéral d'agriculteur et d'agricultrice – Maîtrise fédérale agricole : offre 2024-2025

L'Ecole de chefs d'exploitation de l'Arc jurassien (ECE ArcJU), organisée par la FRI à Courtemelon et Loveresse, en collaboration avec le CPNE-TN de Cernier, dispense les cours préparatoires requis pour l'obtention du brevet fédéral d'agriculteur, puis de la maîtrise fédérale agricole. L'ECE Arc jurassien propose la formation requise pour l'obtention du brevet sur deux ans, alors qu'une année suffira par la suite pour accéder à la maîtrise.

Le chef d'exploitation titulaire du brevet fédéral planifie et gère son entreprise, il conduit et met en valeur de manière rationnelle et efficace les branches de production et les prestations présentes.

Le chef d'entreprise titulaire de la maîtrise fédérale planifie, gère et développe une entreprise agricole avec succès et en toute indépendance.

Les cours de l'ECE ArcJU s'adressent aux agriculteurs du Jura, du Jura bernois et de Neuchâtel. Selon la provenance des participants, les cours seront dispensés à Cernier, Courtemelon ou Loveresse, entre septembre 2024 et juin 2025, à raison d'un à deux jours par semaine. Le tableau présenté au verso mentionne la liste des modules proposés pour 2024-2025. Le solde des modules disponibles seront proposés en 2025-2026. L'offre globale 2024-2026, ainsi que l'horaire 2024-2025 figurent sur le site internet www.frij.ch.

De plus amples informations sont également disponibles sur le site www.frij.ch.

Les inscriptions aux cours 2024-2025 peuvent se faire à l'aide du coupon ci-dessous **jusqu'au 31 août 2024**.

Renseignements : www.frij.ch

Pierre-André Odiet, FRI, Courtemelon, 032 545 56 63, pierre-andre.odiet@frij.ch

A retourner, jusqu'au 31 août 2024, à :

Fondation Rurale Interjurassienne, M. P.-A. Odiet, Courtemelon / CP 65, 2852 Courtételle

Nom : _____ Prénom : _____ Né-e le : _____

Adresse : _____ NPA, localité : _____

Tél : _____ Natel : _____ E-mail : _____

Origine : _____ Canton : _____ N° AVS : _____

Coordonnées bancaires* : N° IBAN : _____

Nom et adresse du/de la titulaire du compte : _____

*Seront nécessaires pour le versement de la participation financière cantonale.

- ☞ **souhaite suivre le / les module(s) suivant(s)** (à marquer d'une croix dans la colonne de gauche, sur le formulaire au verso, les modules de gestion obligatoires suivis en 2024-25 doivent aussi être cochés)
- ☞ **accepte de figurer sur des listes de lauréat-e-s** publiées dans la presse : oui non
- ☞ **accepte que des photos** sur lesquelles il/elle apparaît durant sa formation à la FRI puisse être publiées pour un usage en relation avec l'école : oui non
- ☞ **accepte que les vidéos et/ou enregistrements sonores** dans lesquels il/elle apparaît puissent être utilisées à diverses fins en lien avec les activités de l'école : oui non

Modules 2024-2025		Points	Durée (demi-jours)	Prix (1)(2) facturé	Coût net (2)
BREVET					
	Bo1 Compétences personnelles et méthodologiques du chef d'entreprise		12	1040.-	280.-
	Bo2a Rentabilité de l'entreprise (préparation à l'examen écrit gestion) (3)		20	1'600.-	400.-
	Bo2b Rentabilité de l'entreprise (préparation de l'étude d'exploitation) (3)		13	1040.-	260.-
	Bo3 Marketing		10	880.-	240.-
	Bo4 Gestion du personnel		11	960.-	260.-
	LW02 Production fourragère et conservation des fourrages	6	20	1'680.-	440.-
	LW04 Production fourragère et conservation des fourrages bio (4) (Arc JU)	6	22	1'680.-	440.-
	LW05 Bétail laitier	6	17	1'440.-	380.-
	LW06 Production porcine (4) (Grangeneuve)	6	20	1'680.-	440.-
	LW07 Engraissement de gros bétail	4	12	1'040.-	280.-
	LW08 Détention de vaches mères et production de viande bovine extensive	4	12	1'040.-	280.-
	LW09 Engraissement de veaux	2	9	800.-	220.-
	LW12 Insémination des bovins	2	10	880.-	240.-
	LW13 Elevage et garde des ovins (4) (Châteauneuf)	4	10	880.-	240.-
	LW17 Fabrication fromagère	2	10	880.-	240.-
	LW18 Module supplémentaire grandes cultures (betteraves, pdt, tournesol...)	3	8	720.-	200.-
	LW20 Approfondissement santé des bovins – B Santé (4)(5) (Agrilogie)	4	10	880.-	240.-
	BFO4 Accueil à la ferme – Base (6)		8	640.-	160.-
	BFO4a Accueil à la ferme – Restauration & activités de loisir (4) (6) (Châteauneuf)	2	6	560.-	160.-
	BFO4d Accueil à la ferme – Vente directe (6)	2	6	560.-	160.-
	BF13 Production de volaille pour les œufs (4) (Aviforum)	3	10	880.-	240.-
	BF14 Economie familiale dans le ménage agricole (4) (Agrilogie)	2	10	880.-	240.-
	BF22 Transformation artisanale des fruits	3	10	880.-	240.-
	BF23 Distillation	3	8	720.-	200.-
	BF27 Apiculture	3	10	880.-	240.-
	BF28 Techniques agricoles	3	8	720.-	200.-
	BF30 Smartfarming (4) (Arc JU)	3	10	880.-	240.-
	BF31 Petits fruits – Base (4) (Châteauneuf)	2	10	880.-	240.-
	BF32 Innovation et création de valeur (4) (Agrilogie)	3	8	720.-	200.-
MAITRISE					
	Mo1 Planification économique et financière		12	960.-	240.-
	Mo2 Economie politique et politique agricole		12	1'040.-	280.-
	Mo3 Droit agricole et formes d'entreprises		10	880.-	240.-
	Mo4 Assurances prévoyance fiscalité		10	880.-	240.-
	Mo5 Gestion stratégique		12	960.-	240.-

- (1) Au prix des modules s'ajoutent : une taxe d'examen (Fr. 140.- par module), le matériel d'enseignement.
- (2) Après avoir passé les examens finaux (réussis ou non), les candidat-e-s récupèrent 50 % de leurs frais de formation auprès de la confédération et Fr. 20.- par demi-jour auprès de la FRI grâce à un soutien financier cantonal à la formation supérieure agricole.
- (3) Le module Bo2 est évalué dans le cadre des examens finaux du brevet :
• examen écrit de gestion (Bo2a), concerne les candidats qui débütent la formation ;
• étude d'exploitation et entretien professionnel sur l'exploitation (Bo2b), concerne les candidats en 2^e année.
- (4) Modules organisés en commun et en collaboration avec les écoles de chefs d'exploitation de Grangeneuve (FR), Agrilogie (VD), Châteauneuf (VS) et Aviforum (BE). Les cours ont lieu tout ou partie dans l'école organisatrice.
- (5) Le module LW20 est ouvert aux candidats au bénéfice d'une très bonne expérience en production laitière et qui ont achevé le module LW05. L'obtention des 4 points nécessite la fréquentation des deux parties A et B du module (partie B Elevage proposée en 2025-26).
- (6) L'inscription aux modules BFO4b Accueil à la ferme – Hébergement et BFO4d Accueil à la ferme – Vente directe nécessite la fréquentation préalable du module BFO4 Accueil à la ferme – Base.

Date et lieu : _____ Signature : _____

Les données concernant les personnes en formation collectées et traitées par la FRI sont nécessaires à la gestion de la filière de formation concernée, à la documentation et au suivi du cursus de formation des personnes en formation.

Elles sont collectées et traitées dans le respect des dispositions légales régissant la filière en question. Elles sont destinées à l'usage interne et ne sont transmises, le cas échéant, qu'aux personnes ou instances partenaires impliquées dans la formation de la personne en formation. La politique de la FRI en matière de protection des données est disponible sur www.frij.ch.

Les conditions suivantes doivent être remplies pour l'obtention du **brevet** :

- modules de gestion Bo1, Bo3 et Bo4 acquis
- 16 points acquis dans les modules de techniques de production
- 24 mois de pratique professionnelle après l'obtention du CFC (au moment de la remise de l'étude d'exploitation)
- réussite de l'examen final comportant quatre épreuves :
 - examen écrit « Gestion des branches de production et prestations » (Bo2)
 - examen écrit LWo1 « Grandes cultures », ou LWo2 « Production fourragère et conservation des fourrages », ou LWo3 « Grandes cultures bio », ou LWo4 « Production fourragère et conservation des fourrages bio »
 - étude d'exploitation
 - entretien professionnel sur l'exploitation.

Les conditions suivantes doivent être remplies pour l'obtention de la **maîtrise** :

- modules Mo2, Mo3, Mo4 acquis
- 20 points acquis dans les modules de techniques de production (yc les 16 points acquis au brevet)
- réussite de l'examen final comportant trois épreuves :
 - examen écrit « Gestion d'entreprise » (Mo1)
 - business plan (Mo5)
 - entretien professionnel sur la base du business plan.

Présentation des résultats des essais variétaux en grandes cultures 2023-2024

La FRI met en place chaque année des essais variétaux en grandes cultures avec la collaboration de diverses instances et agriculteurs de la région ou encore au niveau suisse. Ces essais ont pour but d'observer le comportement variétal sous nos conditions pédo-climatiques et de pouvoir conseiller au mieux les agriculteurs de notre région.

Cette présentation des résultats est donc la vitrine du travail effectué dans le terrain pour les essais suivants :

- Colza conventionnel
- Colza bio
- Blé conventionnel
- Blé bio
- Orge conventionnelle

Nous avons donc le plaisir de vous y inviter comme suit :

➤ **Vendredi 30 août 2024**

- Lieu : Grande salle des ateliers de la FRI / Courtemelon
- 9h00 : Accueil café croissant
- 12h00 : Fin

Les résultats de ces essais seront présentés et mis en discussion, afin que chaque acteur des différentes filières et de la production puisse identifier les variétés les mieux adaptées à ses conditions de production en vue du marché visé.

■ FRI, Domaine Production végétale et Environnement

Brevet fédéral de paysanne : offre 2024-2025 dans l'Arc jurassien

Afin de répondre aux besoins spécifiques de la paysanne en matière de formation, l'ECE Arc jurassien, conduite par la FRI à Courtemelon et Loveresse et le CPNE-TN à Cernier offre notamment des cours modulaires. Suivis en emploi, ces cours permettent aux participantes d'acquérir les compétences nécessaires pour participer activement à la conduite de l'entreprise agricole, mettre en valeur les produits et prestations de l'exploitation, gérer des branches de production choisies, développer des activités annexes et entretenir des relations efficaces avec les nombreux partenaires de l'agriculture. Ils permettent également d'acquérir des compétences professionnelles pour la gestion du quotidien. Ils peuvent être suivis :

- Dans leur intégralité pour l'accès au brevet fédéral de paysanne.
- En formation à la carte en fonction des besoins et des intérêts de chacune.

La **paysanne titulaire d'un brevet fédéral** participe à la conduite de l'exploitation et gère un ménage agricole de manière performante :

- Dispose du sens d'entreprendre et d'innover.
- Maîtrise l'organisation dans les travaux agricoles et les tâches domestiques.
- Conjugue diverses activités relevant des domaines de la production et de la consommation.

Le brevet fédéral de paysanne bénéficie d'une reconnaissance tant sur le plan professionnel que légal. Ainsi, il permet de remplir les exigences requises pour l'obtention des paiements directs ou d'aide à l'investissement. Ce brevet peut être le point de départ pour une cheffe d'exploitation agricole.

Les horaires des cours 2024-2025 et de plus amples informations sont également disponibles sur le site www.frij.ch.

Informations : www.frij.ch
Pierre-André Odiet, FRI, Courtemelon, 032 545 56 63, pierre-andre.odiet@frij.ch

Inscription : jusqu'au 30 juin 2024, à l'aide du bulletin d'inscription ci-dessous et au verso, à retourner à :
Fondation Rurale Interjurassienne, M. P.-A. Odiet, Courtemelon / CP 65, 2852 Courtételle

Nom : _____ Prénom : _____ Née le : _____

Adresse : _____ NPA, localité : _____

Tél : _____ Natel : _____ E-mail : _____

Origine : _____ Canton : _____ N° AVS : _____

Coordonnées bancaires* : N° IBAN : _____

Nom et adresse du/de la titulaire du compte : _____

*Seront nécessaires pour le versement de la participation financière cantonale.

- ☞ **souhaite suivre le / les module(s) suivant(s)** (cf. liste au verso)
- ☞ **accepte de figurer sur des listes de lauréat-e-s** publiées dans la presse : oui non
- ☞ **accepte que des photos** sur lesquelles il/elle apparaît durant sa formation à la FRI puisse être publiées pour un usage en relation avec l'école : oui non
- ☞ **accepte que les vidéos et/ou enregistrements sonores** dans lesquels il/elle apparaît puissent être utilisées à diverses fins en lien avec les activités de l'école : oui non

Modules 2024-2025		S'inscrit au cours (cocher)	S'inscrit à l'examen (cocher)	Durée (demi-jours)	Prix ⁽¹⁾⁽²⁾ facturé	Coût net ⁽²⁾
Modules proposés par l'ECE Arc Jurassien Courtemelon – Loveresse - Cernier						
BP01	Entretien du linge et de l'habitat			16	1'360.-	360.-
BP02	Gestion de l'habitat			10	880.-	240.-
BP05	Alimentation et préparation des repas			20	1'680.-	440.-
BP07	Droit rural			12	1'040.-	280.-
BP13	Garde des ovins, caprins, lapins et de la volaille			10	880.-	240.-
BF04	Accueil à la ferme – Base ⁽³⁾			8	640.-	160.-
BF04d	Accueil à la ferme - Vente directe ⁽³⁾			6	560.-	160.-
BF22	Transformation artisanale des fruits ⁽⁴⁾			10	880.-	240.-
BF23	Distillation ⁽⁴⁾			8	720.-	200.-
BF27	Apiculture ⁽⁴⁾			10	880.-	240.-
LW17	Fabrication fromagère ⁽⁴⁾			10	880.-	240.-
Modules proposés par Grangeneuve Section formation - Posieux						
BP05	Alimentation et préparation des repas			20	1'680.-	440.-
BP06	Mise en valeur des produits			15	1280.-	340.-
BP08	Comptabilité agricole			10	880.-	240.-
BP16	Transformation du lait			10	880.-	240.-
BP17	Santé et domaine social			10	880.-	240.-
BF27	Apiculture ⁽⁴⁾			10	880.-	240.-
LW17	Fabrication fromagère ⁽⁴⁾			10	880.-	240.-
Modules proposés par le Centre d'enseignement des métiers de l'économie familiale Agrilogie - Morges						
BP01	Entretien du linge et de l'habitat			16	1'360.-	360.-
BP03	Famille et société			10	880.-	240.-
BP04	Jardinage			15	1'280.-	340.-
BP09	Economie rurale			12	1'040.-	280.-
BF07	Offre de formation à la ferme			6	560.-	160.-
BF32	Innovation et création de valeur ⁽⁴⁾			8	720.-	200.-
Modules proposés par l'Ecole d'agriculture du Valais Châteauneuf - Sion						
BF04	Accueil à la ferme – Base ⁽³⁾			8	640.-	160.-
BF04a	Accueil à la ferme – Restauration ⁽³⁾			6	560.-	160.-
BF31	Petits fruits (bases)			10	880.-	240.-
LW13	Elevage et garde des ovins			10	880.-	240.-
OF06	Petits fruits – Approfondissement ⁽⁵⁾			6	560.-	160.-

- (1) Au prix des modules s'ajoutent : une taxe d'examen (CHF 140.- par module), le matériel d'enseignement.
- (2) Après avoir passé les examens finaux (réussis ou non), les candidat-e-s récupèrent 50 % de leurs frais de formation auprès de la confédération et CHF 20.- par demi-jour auprès de la FRI grâce à un soutien financier des cantons à la formation supérieure agricole.
- (3) L'inscription aux modules BF04d Accueil à la ferme – Vente directe et BF04a Accueil à la ferme – Restauration et activité de loisirs nécessite la fréquentation préalable du module BF04 Accueil à la ferme – Base.
- (4) Module proposé dans le cadre des cours préparatoires au brevet fédéral d'agriculteur également ouvert comme module à option pour les candidates au brevet fédéral de paysanne.
- (5) Les personnes ne disposant pas d'un CFC d'arboriculteur ou de maraîcher doivent avoir suivi au préalable le module BF31 pour s'inscrire au module OF06.

Lieu et date : _____ Signature : _____

Les données concernant les personnes en formation collectées et traitées par la FRI sont nécessaires à la gestion de la filière de formation concernée, à la documentation et au suivi du cursus de formation des personnes en formation. Elles sont collectées et traitées dans le respect des dispositions légales régissant la filière en question. Elles sont destinées à l'usage interne et ne sont transmises, le cas échéant, qu'aux personnes ou instances partenaires impliquées dans la formation de la personne en formation. La politique de la FRI en matière de protection des données est disponible sur www.frij.ch

Exigences pour l'examen professionnel de "Paysanne avec brevet fédéral" :

- CFC d'une formation professionnelle initiale ou formation terminée en école secondaire II
- Deux années de pratique professionnelle dans un ménage agricole (min. 50 %)
- 9 modules obligatoires certifiés : Entretien du linge et de l'habitat, Gestion de l'habitat, Famille et société, Jardinage, Alimentation et préparation des repas, Mise en valeur des produits, Droit rural, Comptabilité agricole, Economie rurale
- Deux modules à option certifiés parmi : Vente directe, Restauration et activités de loisirs, Hébergement à la ferme, Transformation du lait, Elevage et garde du cheval, Garde des ovins caprins lapins et de la volaille, Introduction à l'élevage bovin, Apiculture, etc.



Journée terresvivantes

Mardi 10 septembre 2024, 9 h - 16 h, Loveresse

Terres Vivantes fête la fin de sa mise en œuvre ! Qu'a-t-on appris ?

Ouvert à tous-toutes les agriculteurs-trices intéressé-e-s

Ateliers :

Développement de l'intensité végétale
Gestion des amendements organiques
Réduction du travail du sol

Sur des parcelles de :
Christophe Mornod
Cédric Niederhauser
Thomas Scheidegger

Concours



Restauration sur place

Plus d'infos



2004 ANS 24 Fondation Rurale Interjurassienne
COORDINATION: LOVERESSE



JURA – Marchés publics de bétail

Inscriptions par Internet :

www.agrijura.ch Marché de bétail Inscriptions aux marchés de bétail (QR-code ci-contre). Une confirmation d'inscription sera envoyée par e-mail.

Passé le délai, des inscriptions pourront encore être acceptées, selon les marchés, mais par téléphone uniquement (032 420 78 33, Service de l'économie rurale).

Programme (y.c. heures des marchés de moutons) visible dès le mercredi sous : www.proviande.ch Marché Prix hebdomadaires & données du marché Programme des marchés



■ Le Chef du Service de l'économie rurale : Jean-Paul Lachat

Bovins

Jour	Date	Heure	Lieu	Délai inscription
Lundi	1 ^{er} juillet 2024	8h15	Saignelégier	Mardi 25 juin 2024, 10h00
Lundi	22 juillet 2024	8h15	Porrentruy	Mardi 16 juillet 2024, 10h00
Lundi	29 juillet 2024	8h15	Saignelégier	Mardi 23 juillet 2024, 10h00
Lundi	5 août 2024	8h15	Glovelier	Mardi 30 juillet 2024, 10h00
Lundi	19 août 2024	8h15	Porrentruy	Mardi 13 août 2024, 10h00
Mercredi	4 septembre 2024	8h15	Saignelégier	Mardi 27 août 2024, 10h00
Lundi	16 septembre 2024	8h15	Glovelier	Mardi 10 septembre 2024, 10h00

Moutons

Jour	Date	Lieu	Délai inscription
Lundi	5 août 2024	Glovelier	Mardi 30 juillet 2024, 10h00
Lundi	21 octobre 2024	Glovelier	Mardi 15 octobre 2024, 10h00
Mercredi	11 décembre 2024	Glovelier	Mardi 3 décembre 2024, 10h00

JB – Prochains marchés de bétail de boucherie 2024

Tavannes, 08h30, lundi

8 juillet 12 août 9 septembre 14 octobre 11 novembre 9 décembre

Inscription préalable des animaux : l'enregistrement des animaux doit être effectué 2 semaines à l'avance au bureau de l'enregistrement compétent. L'inscription par www.anitrade.ch est possible jusqu'au lundi midi de la semaine précédant le marché.

Si l'inscription ne peut plus se faire par les voies ordinaires (personne compétente OAN ou Anitrade), vous pouvez vous adresser à tierproduktion@vol.be.ch ou par T 031 636 14 04.

Les marchés n'ont lieu que si un nombre suffisant d'animaux est annoncé. Des modifications éventuelles au présent programme/heures de départ restent réservées. Vous trouverez de plus amples informations ainsi que le programme sur le site www.bernerbauernverband.ch / Leistungen / Support / Schlachtviehmärkte.

■ Berner Bauern Verband, 3072 Ostermündingen

Association d'élevage bovin Tramelan et Montbautier

La mise des Reussilles 2023 aura lieu le **mercredi 17 juillet 2024 à 11h00**.

Délai d'inscription : **lundi 1^{er} juillet 2024**.

Les éleveurs intéressés voudront bien inscrire les bêtes du **Jura, Jura bernois et Neuchâtel** auprès de Raphaël Sommer, Le Cernil 4, 2722 Les Reussilles, T 079 251 08 25.

Prix d'inscription : CHF 30.- par bête.

Pour tous renseignements, merci de contacter Christian Müller, Bergerie du Chalet, 2720 Tramelan, T 032 484 97 52 ou T 076 532 56 65

SEGECA
FIDUCIAIRE

Fiduciaire Service Gestion Campagne (SEGECA)

2732 Loveresse

Comptabilité – Fiscalité – Conseils - Assurances

T 032 482 61 40, F 032 482 61 42

Présentation de notre nouvelle collaboratrice, Mme Marielle Kläy

Mon premier pas dans le monde du travail fût un apprentissage d'employée de commerce avec maturité, effectué auprès de la Clientia Caisse d'Épargne Courtelary. Par la suite, j'y ai travaillé pendant quelques mois avant d'effectuer un stage linguistique de 4 mois à Langenthal.

Ayant grandi sur une exploitation agricole à Péry exploitée par mes parents, j'ai souhaité retrouver ce secteur, raison pour laquelle j'ai décidé d'effectuer un stage préliminaire sur une exploitation à Cortébert avant d'entamer les études de Bachelor en agronomie (ingénieure agronome) auprès de la HAFL à Zollikofen.

Je me prépare désormais à poursuivre ma troisième et dernière année d'études tout en exerçant un emploi à 50% auprès de la Fiduciaire SEGECA, qui me fait l'honneur de m'engager depuis le 1^{er} mars 2024.

■ Fiduciaire SEGECA, Marielle Kläy

Réussite examens de Mme Christelle Bögli

Notre collaboratrice, Mme **Christelle Bögli**, a terminé avec succès sa formation à la HEG de Delémont et obtenu son Bachelor en économie d'entreprise.

Les gérants, ainsi que les collaborateurs, la félicitent chaleureusement pour cette réussite.

■ Fiduciaire SEGECA



Fédération d'élevage bovin de la race tachetée rouge du Jura bernois

Marché de bétail de boucherie

Voici les résultats du marché du mois de mai 2024 à Tavannes :

VK	44 vaches	3.88 CHF/kg Ø estimation	4.69 CHF/kg Ø prix net	20.88 % de surenchère
Total	101 bêtes	4.85 CHF/kg Ø estimation	5.34 CHF/kg Ø prix net	9.96 % de surenchère

Prochains marchés : Tavannes 08.07.2024, 12.08.2024, 09.09.2024.

Mise

Dans le but de promouvoir l'élevage de l'arc jurassien et donner une transparence des prix, le comité de la FEBJB organise une mise au Manège d'Orange **21 août 2024**. Dès 09h00, arrivée du bétail, 10h00 visite du bétail, 11h00 début de la mise. **Inscriptions jusqu'au 25 juillet 2024** auprès de Stegmann Christian au 079 769 74 34 et Monnat Claude au 079 384 78 79. Les frais d'inscription sont de CHF 30.-- par bête.

Activités et expos 2024

Mise	21 août 2024,	Tavannes
75 ans AE La Ferrière	28 septembre 2024	La Ferrière
75 ans AE Court	5 octobre 2024	Harzer, Montoz
Marché concours	11 octobre 2024	Tavannes
Soirée des éleveurs	12 octobre 2024	Reconvilier

■ Président : Claude-François Monnat



Marché-concours bovin des Franches-Montagnes

71^e édition du
marché-
concours bovin
des Franches-
Montagnes

La 71^e édition aura lieu

Samedi 24 août 2024
Halle cantine de Saignelégier

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 8 juillet 2024 sur le site internet : www.arcjuexpo.ch jusqu'au **26 juillet 2024** dernier délai.

Le règlement de l'exposition 2024 pourra être consulté sur www.arcjuexpo.ch.

Restauration midi et soir ouverte à tout le monde.

Soirée familiale (entrée libre).

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Marylaure Aubry, Les Emibois 54, 2338 Les Emibois, 079 353 71 79 ou par mail : marcheconcoursovin@gmail.com.

■ Marylaure Aubry



Fédération des associations d'élevage du menu bétail du Jura bernois

Save the date :
12 octobre
2024

Le marché concours de menu bétail aura lieu

Samedi 12 octobre 2024, Manège d'Orange à Tavannes

■ La gérante : Catia Kohli



Fédération Neuchâteloise Inter-races Bovines

Gabriel Scheidegger, président, La Roche 265, 2314 La Sagne

Concours de taureaux de l'Arc jurassien

Le **6 septembre 2024** aura lieu le concours de taureaux centralisé de l'Arc jurassien à l'Anim'halle, aux **Ponts-de-Martel**.

Les classements débiteront le matin et seront suivis de l'élection des champions.

Une cantine sera ouverte à tous, tout au long de la journée.

Tous les taureaux inscrits au herdbook et **nés avant le 6 mars 2024** peuvent y participer.

Le délai des inscriptions est fixé au **vendredi 2 août 2024** par Redonline.

Une prise de sang sera nécessaire, un courrier sera adressé aux éleveurs, avec les informations sur le type d'analyse, en temps voulu.

En cas de questions, vous pouvez contacter le comité d'organisation par e-mail : federationnib@gmail.com.



■ Aline Froidevaux, secrétaire

Sonceboz : Le nouveau complexe « La Couronne-Grand Chasseral » a accueilli le 15 juin 2024 une fête des produits du terroir du Grand Chasseral sous le nom « Les JuBénales ». La population a pu entrer dans les fromageries, boucheries et chocolaterie, puis déguster un « Risotto d'engrain » (Petit épeautre). Cette céréale (re)cultivée à Saules notamment par Elie & Roubina Grosjean est prometteuse et gouteuse. Au son des cors des alpes « Echo du Vorbourg », la responsable de projet Veronica Matti a fait découvrir le nouveau bâtiment, son magasin et ses animations. Le bâtiment magnifiquement rénové « La Couronne – Grand Chasseral » est devenu en effet le centre de promotion des services et produits pour le Jura bernois et connaît un succès croissant.



Christophe Meyer en tournée AgricooolTour 2024
JURA ZIK 20 ANS DÉJÀ

En 2003, en plaisantant, je lance aux copains que je vais enregistrer un CD uniquement sur le Jura et que j'irai jouer dans les 83 communes.

« Chiche t'es pas cap ! » ont répondu les copains.

Jura Zik est né quelques mois plus tard, le 28 janvier 2004. Le « gag » a changé ma vie ces 20 dernières années.

Après plus de 550 soirées jurassiennes et 7 tournées d'été, c'est avec un immense plaisir que je reprends la route pour fêter avec vous ces 20 années incroyables.

Cet été, j'aurai la chance de partager la scène avec Martina aux claviers, Paul à la batterie, Vincent aux rênes et Pin-Up, la tranquille jument des Franches-Montagnes de Tourisme Équestre à Courtedoux.

Je vous souhaite à toutes le plus merveilleux des étés.

Avec mes Meyer'salutations
Christophe





Programme de la tournée à la page suivante !

JURA ZIK 2024

JUIN

15 Delémont (matinée)
15 Festival de la Liberté
22 Glovelier
23 Delémont
29 Les Pommerats

JUILLET

07 Courfaivre
08 Corban
09 Soulce
10 St-Brais
11 Le Chaumont
12 Berlincourt
13 Courcelon
14 Glovelier
15 Rebeuvelier
16 Bourrignon
17 Fregécourt
18 St-Ursanne / Ravines
19 Develier
20 Montsevelier
21 Mont-de-Coeuve
22 Porrentruy
23 Damvant
24 Mormont
25 Buix
26 Miécourt
30 Soubey
31 Lajoux



AOÛT

01 Les Enfers
02 Le Peu-Péquignot
03 Les Bois
07 Bure
08 Bonfol
09 Seleute
10 Asuel
12 Saignelégier
14 Cornol
15 Boncourt
16 Grandfontaine
17 Rossemaison
24 Courroux

AUTOMNE

27.09 Les Breuleux
28.09 Delémont
18.10 Foire du Jura
19.10 Saignelégier



Détails sous
www.cmeyer.ch/agricooltour24



Koutec

Sàrl



Installations photovoltaïques

032 471 17 19 | info@koutec.com | www.koutec.com

Afin de compléter notre équipe, nous
cherchons dès fin août ou à convenir

un collaborateur / une collaboratrice

pour la vente de nos produits sur différents
stands de foire des régions Jura-bernois et
Seeland.

Vous aimez le contact avec la clientèle, vous
parlez français et allemand, vous êtes flexible
et autonome, vous prenez des responsabilités
alors contactez-nous, vous êtes la personne
que nous cherchons.

Vous pouvez nous contacter par courrier à
l'adresse suivante : Boucher de campagne,
Oester Stéphane, vieil Essert 51, 2745
Grandval

40^{ème} Gymkhana de Tracteurs

Foire de Chaindon 2024

Dimanche 1er septembre



Inscription dès 10h

Tonnelle et restauration



Belle palette de prix

Annonce des résultats à 20h

**Organisé par les anciens élèves de l'école
d'agriculture de Loveresse**





IMPRESSUM Terrien interjurassien (ISSN 1663-5671) paraît chaque mois. Bulletin adressé aux membres de la FRI et abonnés. Son contenu émane de la Fondation Rurale Interjurassienne, des Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois, des Services cantonaux de l'agriculture et des partenaires. Ses pages sont ouvertes à toutes les organisations agricoles et sylvicoles du Jura bernois et du Jura. Editeur et rédaction : Adresse de contact : FRI, CP 65, 2852 Courtételle, courriel valerie.maurer@fri.ch (T 032 545 56 59).

AGENDA – Echéances administratives voir sur www.frij.ch

	<u>Page</u>
01.07.24	Marché public de bétail à 8h15 à Saignelégier 17
08.07.24	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes 18
22.07.24	Marché public de bétail à 8h15 à Porrentruy 17
29.07.24	Marché public de bétail à 8h15 à Saignelégier 17
05.08.24	Marché public de bétail à 8h15 à Glovelier 17
05.08.24	Marché de moutons à Glovelier 17
12.08.24	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes 18
19.08.24	Marché public de bétail à 8h15 à Porrentruy 17
19.08.24	TERRIEN interjurassien n°168 : dernier délai de réception des articles et annonces
21.08.24	FEBJB : Mise au Manège d'Orange 19
24.08.24	Marché-concours bovin des Franches-Montagnes 20
30.08.24	FRI : Présentation des résultats des essais variétaux à Courtemelon 12
04.09.24	Marché public de bétail à 8h15 à Saignelégier 17
06.09.24	Fédération Neuchâteloise Inter-races Bovines : Concours de taureaux de l'Arc jurassien 21
09.09.24	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes 18
10.09.24	Journée Terres Vivantes à Loveresse 16
16.09.24	Marché public de bétail à 8h15 à Glovelier 17
16.09.24	TERRIEN interjurassien n°169 : dernier délai de réception des articles et annonces
28.09.24	FEBJB : 75 ans AE La Ferrière 19
05.10.24	FEBJB : 75 ans AE Court 19
11.10.24	FEBJB : Marché concours à Tavannes 19
12.10.24	FEBJB : Soirée des éleveurs 19
12.10.24	Féd. des assoc. d'élevage du menu bétail du JB, marché concours 20
14.10.24	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes 18
21.10.24	Marché de moutons à Glovelier 17
11.11.24	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes 18
28.11.24	AgriJura : sortie annuelle à AGRAMA 5
09.12.24	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes 18
11.12.24	Marché de moutons à Glovelier 17
14.03.25	CAJB : Assemblée générale 7